

Liens intra - familiaux et écarts inter générationnels au Maroc de l'ère 2.0

Aboubakr Harakat

Psychologue-sexologue

Communication au séminaire de l'IRES sur le thème « Constitution et politique de la famille : quelle opérationnalisation ? »

Rabat, le 30 mai 2012

- L'enquête conduite par l'IRES sur le lien social nous renseigne que les marocains ne font pas confiance aux institutions et que la seule institution qui garde encore une valeur à leurs yeux est la famille. Cela veut dire que le marocain en 2011-2012 fait plus confiance aux membres proches de sa famille (parents, fratrie) qu'à ses amis.

Le marocain fait-il confiance à son épouse et la marocaine fait-elle confiance à son époux ? La confiance est à prendre ici non pas dans un sens trivial (ma ou mon partenaire peut-elle/il avoir une relation parallèle à notre union), mais dans le sens où est-ce-que je suis convaincu que je peux faire un long chemin dans la vie avec elle/lui tout en sachant que je peux compter sur elle/lui en cas de coup dur. Cette question de confiance entre les deux éléments constitutifs du couple est centrale, dans la mesure où l'éducation des marocains est influencée par l'inconscient collectif qui veut que les hommes ne doivent jamais faire confiance aux femmes et l'inverse est vrai.

La famille commence par la constitution d'un noyau dur qui est le couple. Il y a encore trois décennies, la constitution de ce noyau était l'affaire de parents ou famille élargie. On cherchait à marier son fils ou sa fille. Il y a encore quatre à cinq décennies, ce noyau prenait forme au sein de la famille élargie et quand le couple devenait une famille à son tour, avec la venue du premier enfant, alors la petite famille grandissait au sein de la grande famille et l'agrandissait un peu plus.

Depuis l'arrivée du téléphone portable au Maroc en 1996 et la démocratisation d'accès à internet à l'aurée des années 2000, personne ne

marie plus personne. Je veux dire par là que ce ne sont plus les parents qui marient leurs enfants mais ce sont les enfants qui annoncent à leurs parents qu'ils vont se marier. Ces derniers n'ont plus qu'à donner leur bénédiction. Le mode de rencontre de ces futurs mariés peut se faire de manière directe dans le réel (à l'université, sur le lieu du travail, lors d'une réception, etc.) mais il se fait aussi dans le virtuel, à travers des sites de chat dédiés aux rencontres ou au mariage, à travers aussi des sms envoyés au hasard comme une bouteille à la mer. Sauf que là, la bouteille ne mettra que quelques secondes pour atterrir chez un ou plusieurs récepteurs et peut être que parmi eux il y aura la bonne personne.

La constitution de la famille donc, peut commencer sur un mode virtuel mais même dans une famille dont le noyau dur s'est constitué il y a vingt ou vingt-cinq ans les relations et la communication sont sinon commandés du moins parasités par l'usage du téléphone portable, l'ordinateur ou la tablette.

La communication et la circulation de l'information entre les membres d'une même famille (intra couple, parents-enfants, intra-fratrie) se fait de plus en plus par l'envoi de textos ou d'e-mails, ce qui réduit la communication par la voix et donc, réduit ou annule la composante affective et émotionnelle dans la communication.

Il est de plus en plus fréquent de voir les membres d'une même famille réunis dans un même espace (salon, salle à manger) mais chacun d'eux est absorbé par son mode virtuel et la seule « voix » qu'on entend est celle de la télévision. Même autour de la table du repas, les échanges verbaux entre parents et enfants peuvent se faire rare, ces derniers ayant les yeux plus rivés sur leurs smart phones que sur l'assiette du repas. Ceci s'ils daignent partager le repas avec leurs parents.

Les liens sociaux sont reconfigurés par les NTIC, et les liens familiaux n'y échappent pas, même dans un pays comme le Maroc où la tradition et la religion semblent à priori, avoir une grande portée.

Parmi les recommandations de la religion musulmane aux croyants, il y'a l'entretien du lien familial « silat arrahim », et cette recommandation revêt un aspect particulier pendant le mois de ramadan ou lors des fêtes religieuses. Jusqu'à l'avènement du téléphone portable, les marocains et marocaines

consacraient une partie des nuits ramadaniennes et les jours de fêtes religieuses à faire la tournée de la famille élargie et les voisins et amis. Actuellement, ces déplacements ne sont même plus remplacés par des appels vocaux qui permettent un échange aussi bref soit-il, mais par des textos qui ont prennent de plus en plus l'aspect d'une note circulaire qu'on envoie à tous les destinataires dont les numéros de portable se trouvent dans le répertoire de l'émetteur. Des messages impersonnels qu'on peut recevoir sous forme de copier-coller de la part de personnes différentes et que, parfois, on ne veut même plus ouvrir pour les (re)lire.

Nezha Sqalli a énuméré plusieurs types de famille : élargie, restreinte, composée, recomposée, monoparentale, etc. , mais quelle est la trajectoire de la famille ? La famille constitue-t-elle toujours un ensemble ou juste une addition horizontale $1 + 1 = \text{couple} + 1$ ou plusieurs enfants.

Un homme et une femme s'entendent pour s'unir en couple et fonder une famille. Ce couple tiendra-t-il la route jusqu'à la venue d'un enfant ou sera dissout avant ? Après l'arrivée de l'enfant ou des enfants, la famille restera-t-elle unie ou il y aura une première séparation, celle de l'époux et de l'épouse devenus entre temps père et mère ? Celui qui n'a pas la garde des enfants, sera-t-il considéré comme membre de la famille de laquelle il s'est séparé par bon vouloir ou suite à un jugement du tribunal ? Pourra-t-il parler de sa famille ou uniquement de ses enfants ?

Vu l'évolution de la nature de la communication au sein de la famille et par conséquent, de la nature des liens au sein de cette même famille, même si les fondateurs de cette famille restent unis, les enfants grandissent et à 18 – 20 ans et au plus tard à la fin des études supérieures, chacun choisit sa propre trajectoire et tout le monde se retrouvera lors d'occasions importantes, peut-être deux ou trois fois par an.

Dans ce cas, la famille est plus une notion virtuelle avec une connotation affective et mnésique, qu'une notion effective vécue au jour le jour ou de manière renouvelée à une fréquence rapprochée.

Si les fondateurs de la famille se séparent après le départ du dernier enfant du foyer familial, soit 20 à 25 ans après l'union des fondateurs, que restera-t-il de la famille originelle ?

Je pense, vu les mutations sociales et les changements des modes relationnels au sein de la famille, que nous nous acheminons vers un modèle de la famille que j'appellerai « FDVL » ; famille à durée de vie limitée. Il ne sera peut-être pas le modèle dominant dans 30 ou 40 ans, du moins je l'espère, mais il faudra en tenir compte dans l'élaboration de la politique de la famille et le renforcement du lien social.

Le défunt Roi Hassan II avait toujours clamé haut et fort son refus d'entendre parler de maisons de repos ou refuges pour personnes âgées au Maroc, insistant de ce fait, sur la qualité et la puissance du lien familial et social au Maroc. Le sujet était tabou, mais depuis 10 – 15 ans, la réalité nous rattrape, de plus en plus de séniors sont laissés à l'abandon par leurs familles.

L'intrusion des NTIC et leur développement rapide au Maroc, ont fait que la qualité du lien familial et social est de plus en plus tributaire de la maîtrise de l'outil numérique.

Il ne suffit plus d'être alphabétisé ou même polyglotte, il faut être « ennumérisé ». Et plus on l'est, plus on a des chances de rester dans la course et pouvoir suivre les pérégrinations de sa progéniture.

Que de parents se plaignent de l'addiction de leurs enfants à cette machine infernale qu'est l'ordinateur, tablette, smart phone ou même un simple téléphone portable.

Les parents qui ne maîtrisent pas l'outil 2.0 n'arrivent pas à suivre leurs enfants qui, assis à côté d'eux, peuvent sans prononcer le moindre mot échanger une multitude d'informations, élaborer des plans, programmer des sorties à l'insu de leurs parents. Ils peuvent les persuader qu'ils sont en train d'étudier dur, alors qu'ils sont en train de naviguer dans des sites nuisibles pour eux ou, se marrer avec les copains en utilisant un langage que seuls les ennumérisés déchiffrent.

L'écart générationnel se creuse de plus en plus entre parents et enfants non plus du fait de l'âge mais du degré d'annumérisation et si les parents sont « anannumérisés » (par analogie à analphabètes), le fossé devient abyssal. Même au sein de la même fratrie, l'écart générationnel n'est plus mesuré par le nombre d'année, la notion de 25 ans pour une génération est obsolète.

L'écart s'est réduit à 10 ans, voire moins. Entre deux frères, l'un a 25 ans et l'autre 15 ans ou même 20 et 10 ans, on va se rendre compte que l'écart entre eux se mesure par la capacité de chacun des deux à jongler avec l'outil 2.0

Les parents sont donc tenus de suivre, quant à anticiper, ils n'en ont malheureusement pas la capacité.

Nous n'avons pas encore fini, au Maroc, avec les campagnes d'alphabétisation qu'on devrait penser à des campagnes d'ennumération.

Bien malin celui qui pourra prédire comment sera la famille marocaine en 2050.